

Été 2023 en Bretagne : une saison touristique dynamisée par la fréquentation des campings et le retour de la clientèle venant de l'étranger

Insee Flash Bretagne • n° 99 • Décembre 2023

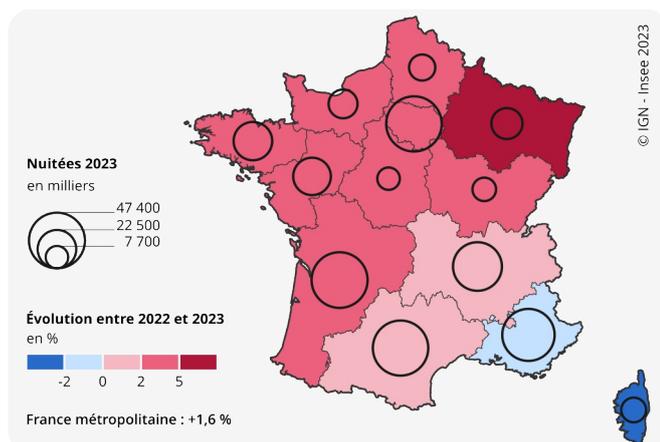
La fréquentation des hébergements touristiques bretons a encore augmenté cette saison, pour atteindre 22,5 millions de nuitées. Les touristes en provenance de l'étranger reviennent plus nombreux qu'en 2022, dépassant les niveaux d'avant la crise sanitaire. Parmi eux, les clients allemands, britanniques et néerlandais sont les plus présents en Bretagne. Les touristes résidant en France représentent toujours 80 % de la clientèle des établissements bretons ; ils sont néanmoins un peu moins nombreux au cœur de l'été que l'an passé. Les campings restent le mode d'hébergement privilégié et le nombre de nuitées y a encore augmenté cette saison, alors qu'il a légèrement diminué dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme.

Une nouvelle hausse de la fréquentation pour la saison 2023

Avec 22,5 millions de nuitées entre avril et septembre dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT), la fréquentation touristique de la saison estivale 2023 atteint un nouveau record dans la région. Les 675 000 nuitées supplémentaires correspondent à une hausse moyenne de 3,1 % par rapport à 2022 pour les établissements touristiques bretons, après la hausse de 7,2 % pour la saison 2022 par rapport à 2019 (avant-crise). L'augmentation de la fréquentation touristique en Bretagne cette saison est proche de celle des autres régions de la moitié nord de la France métropolitaine (évolutions situées entre +2 et +4 %, excepté dans le Grand Est avec +5,5 %) ► figure 1.

Le Finistère (+291 000 nuitées), le Morbihan (+234 000) et les Côtes-d'Armor (+140 000) ont accueilli plus de touristes qu'en 2022. Ces derniers ont majoritairement séjourné dans les campings, plus encore cette saison : le nombre de nuitées y est en hausse d'environ 6 % pour les trois départements alors qu'il stagne ou baisse dans les

► 1. Nombre de nuitées au cours de la saison 2023 et évolution entre 2022 et 2023 par région



Sources : Insee, enquêtes de fréquentation touristique, résultats provisoires pour 2023.

hôtels et AHCT ► figure 2. Quant à l'Ille-et-Vilaine, le nombre de nuitées se maintient autour de 3,9 millions, la hausse du nombre de nuitées en camping compensant la baisse dans les hôtels.

La clientèle étrangère revient

La clientèle en provenance d'autres pays, dite **non résidente**, fait un retour en force cette saison en France métropolitaine (+7,4 %) et plus encore en Bretagne (+10,5 %). Elle atteint 4,3 millions de nuitées dans la région, après être restée inférieure à son niveau de 2019 (4,0 millions) depuis la crise sanitaire. Les touristes allemands (1,1 million de nuitées), britanniques (926 000 nuitées) et néerlandais (695 000 nuitées) représentent à eux seuls plus des deux tiers de la clientèle non résidente des campings et des hôtels bretons. La clientèle en provenance de chacun de ces trois pays est en hausse cette saison, avec respectivement 106 000, 123 000 et 57 000 nuitées supplémentaires. La clientèle belge se maintient (+3 000 nuitées, soit +0,7 %). Les touristes irlandais sont nettement plus présents cette année avec 38 000 nuitées supplémentaires (+39,5 %) ; les touristes suisses aussi, dans une proportion moindre (+19 000 nuitées soit +8,6 %).

La clientèle **résidente** représente toujours 8 nuitées sur 10 dans la région, contre 7 sur 10 en France métropolitaine. La progression de la fréquentation résidente ralentit cette saison (+1,5 %), après avoir soutenu les bons résultats des établissements touristiques la saison précédente (+9,4 % en 2022 par rapport à 2019).

Encore une très bonne saison pour les campings bretons

En comptabilisant 14,4 millions de nuitées dans ses 621 campings cette saison, la Bretagne se situe au 4^e rang, derrière les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mode d'hébergement privilégié des touristes dans la région, les campings enregistrent de nouveau une hausse de leur fréquentation en 2023, avec 785 000 nuitées supplémentaires en Bretagne (+5,8 % contre +4,4 % en moyenne en France métropolitaine). Les quatre départements bretons sont concernés par cette hausse.

Les résidents contribuent un peu plus à l'augmentation de fréquentation des campings bretons (+444 000 nuitées) et restent largement majoritaires au sein de la clientèle de l'hôtellerie de plein air (79,2 % contre 70,7 % au niveau métropolitain). Les touristes

► 2. Nuitées de la saison d'été 2023 et évolution entre 2022 et 2023 par département et type d'hébergement

	Campings avril-septembre 2023		Hôtels avril-septembre 2023		Autres hébergements collectifs de tourisme avril-septembre 2023		Total avril-septembre 2023	
	Nuitées totales (en milliers)	Évolution des nuitées 2023/2022 (en %)	Nuitées totales (en milliers)	Évolution des nuitées 2023/2022 (en %)	Nuitées totales (en milliers)	Évolution des nuitées 2023/2022 (en %)	Nuitées totales (en milliers)	Évolution des nuitées 2023/2022 (en %)
Côtes-d'Armor	2 475	6,1	826	-0,3	387	0,0	3 689	4,0
Finistère	5 197	6,2	1 207	-1,3	1 104	0,1	7 509	4,0
Ille-et-Vilaine	1 409	3,1	1 830	-1,5	671	-0,7	3 910	0,3
Morbihan	5 345	5,8	1 239	-1,8	826	-4,4	7 411	3,3
Bretagne	14 426	5,8	5 103	-1,3	2 989	-1,4	22 518	3,1
France métropolitaine	141 673	4,4	126 084	0,3	57 295	-2,0	325 052	1,6

Sources : Insee, enquêtes de fréquentation touristique, résultats provisoires pour 2023.

venant de l'étranger sont néanmoins plus présents dans les campings que la saison précédente (+12,8 % de nuitées, contre +7,8 % au niveau métropolitain). Comme au cours de la saison 2022, les touristes allemands sont majoritaires avec 895 000 nuitées, soit 103 000 nuitées supplémentaires. Les touristes britanniques occupent la seconde place du podium avec 748 000 nuitées, puis viennent les touristes néerlandais avec 660 000 nuitées.

Les campeurs, qu'ils soient résidents ou non-résidents, plébiscitent à 54 % les emplacements bretons équipés : les nuitées dans les mobil-homes, bungalows et chalets ont ainsi progressé de 8,7 % dans la région, suivant une offre qui a augmenté dans la même proportion.

Une fréquentation hôtelière légèrement moins soutenue par la clientèle française

Entre avril et septembre 2023, les hôtels bretons totalisent 5,1 millions de nuitées, soit 67 000 nuitées de moins qu'en 2022 sur la même période. Cette légère baisse de la fréquentation hôtelière sur la saison (-1,3 %) est relativement homogène dans les départements bretons. Elle est par ailleurs comparable à la baisse de fréquentation hôtelière aussi enregistrée en Nouvelle-Aquitaine (-1,2 %), Pays de la Loire ou Normandie (-2,0 % dans les deux cas).

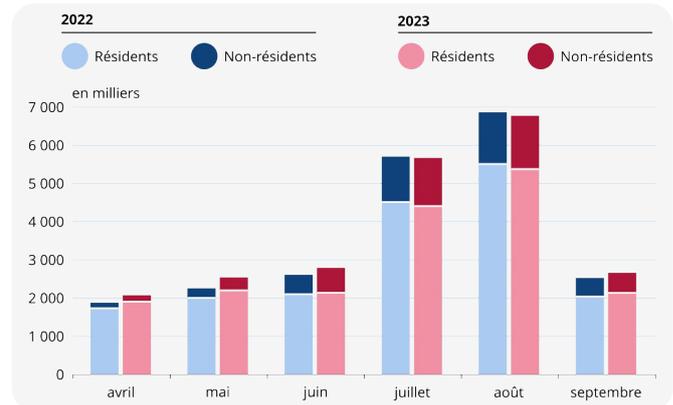
En Bretagne, un bilan positif en début de saison, avec 37 000 nuitées hôtelières supplémentaires en avril, 17 000 en mai et 16 000 en juin par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, est suivi d'une baisse de la fréquentation pour le reste de l'été. Le retour des clients non résidents, un peu moins intense qu'au niveau métropolitain (+5,2 % soit 49 000 nuitées hôtelières en plus, contre +6,7 %), ne permet pas aux hôtels bretons de compenser la baisse de fréquentation des touristes résidents (-116 000 nuitées).

La clientèle s'oriente toujours principalement vers les hôtels 3 étoiles (44 % des nuitées). Durant la saison 2023, seuls les hôtels 4 et 5 étoiles enregistrent une hausse du nombre de nuitées (+2,9 %).

Les autres hébergements collectifs de tourisme sont un peu moins attractifs

En 2023, les AHCT bretons enregistrent 3,0 millions de nuitées d'avril à septembre, soit 1,4 % de moins que la saison 2022 ; il s'agit d'une baisse relativement comparable à celle de la France métropolitaine (-2,0 %). En Bretagne, cette baisse est concentrée dans le Morbihan (-4,4 %), les autres départements totalisant un nombre de nuitées dans les résidences hôtelières et villages vacances relativement

► 3. Nuitées dans l'ensemble des établissements touristiques en Bretagne



Sources : Insee, enquêtes de fréquentation touristique, résultats provisoires pour 2023.

stable (entre -0,7 % et +0,1 %). Comme pour les hôtels, l'augmentation de la fréquentation non résidente (+24 000 nuitées au niveau régional) ne compense pas totalement le manque de clientèle française par rapport à la saison dernière (-67 000 nuitées), cette dernière constituant 87,8 % de la clientèle totale des AHCT.

L'avant et l'arrière-saison sont plus dynamiques qu'en 2022

En avril, mai et juin 2023, la fréquentation des hébergements touristiques bretons augmente par rapport aux mêmes mois de l'année précédente (respectivement +198 000, +287 000 et +180 000 nuitées) ► figure 3. Le dynamisme de l'avant-saison est essentiellement portée par la clientèle résidente en avril (+173 000) et en mai (+196 000). En juin, c'est surtout la clientèle non résidente qui soutient la hausse de la fréquentation touristique, avec 143 000 nuitées supplémentaires.

Le nombre de nuitées est en légère baisse au cœur de la saison : la clientèle résidente se fait plus rare que l'été précédent (-106 000 nuitées en juillet et -134 000 nuitées en août), peut-être en lien avec la météo, très tempérée en juillet et en août en Bretagne.

Comme partout ailleurs en France métropolitaine, le mois de septembre a été exceptionnellement chaud et la fréquentation touristique bretonne affiche une hausse par rapport à septembre 2022, avec 93 000 nuitées supplémentaires de clients résidents et 43 000 de non-résidents. ●

Gabrielle Gallic, Anne Mével (Insee)

► Pour en savoir plus

- Valaison G. (Insee), « Saison touristique d'été 2023 : La clientèle non résidente confirme son retour », Insee Focus n° 306, septembre 2023.
- Lardoux J.-M. (Insee), « Tourisme - Une forte hausse de la fréquentation dans les campings », in « Bilan économique 2022 - Bretagne », Insee Conjoncture Bretagne n° 44, juin 2023.

► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT)** sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Insee Bretagne :
35, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la
publication :
Eric Lesage

Rédacteur en chef :
Marion Julien-Levantidis

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Maquette :
Nathalie Noël

ISSN 2427-9013

© Insee 2023
www.insee.fr

@InseeBretagne

